

# Côte-d'Or Lecture

2024  
2028



La Médiathèque Côte-d'Or au service  
du développement de la lecture publique

[cotedor.fr](http://cotedor.fr)



# Edito

Le Département de la Côte-d'Or œuvre depuis de nombreuses années pour le développement de la lecture publique à la fois en co-finançant des projets de construction et de réhabilitation d'envergure mais également en accompagnant au quotidien, par l'intermédiaire de la Médiathèque Côte-d'Or (MCO), les membres du réseau départemental, qui est composé de 244 lieux de lecture.

À l'issue d'un diagnostic de territoire élaboré de façon participative durant l'année 2021, l'Assemblée Départementale a adopté, lors de la session du 26 juin 2023, une stratégie qui définit les grandes orientations pour la lecture publique en Côte-d'Or à l'horizon 2028.

En effet, l'article 10 de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique du 21 décembre 2021 affirme la place et le rôle des bibliothèques départementales dans l'animation et le soutien du réseau des lieux de lecture notamment en milieu rural.

Déclarée Grande Cause Nationale en 2022, la lecture publique représente un vecteur de lien social, d'éveil culturel à tous les âges de la vie. C'est également un outil de prévention de l'illettrisme et de lutte contre l'illectronisme. Les bibliothèques, par leur accès entièrement gratuit, ont un rôle essentiel à jouer pour garantir « l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs »

La lecture publique représente l'accès et la médiation vers l'ensemble des connaissances (littéraires, scientifiques, vie pratique, loisirs...) sous leurs différentes formes (papier, numérique, conférences, actions culturelles...).

Aujourd'hui, les bibliothèques sont des lieux d'accès à la connaissance et la culture mais aussi des lieux de débat, de sociabilité, de divertissement, d'éducation aux médias et à l'information. Cette évolution des usages nécessite une adaptation du service proposé par les bibliothécaires.

En tant que premier équipement culturel de proximité en France, elles représentent également un enjeu d'aménagement du territoire.

Ce document cadre permettra ainsi de guider le dialogue avec les collectivités qui gèrent et animent les lieux de lecture du département. Il a pour ambition de faire progresser l'offre de service de lecture publique en Côte-d'Or afin de répondre aux attentes des usagers et favoriser ainsi l'évolution qualitative des lieux de lecture dans le département.

François SAUVADET  
Ancien Ministre  
Président du Conseil  
Départemental de la Côte-d'Or



# Sommaire

## Edito

### Contexte et démarche

- p 5. Contexte
- p 8. Contrat Départemental Lecture (CDL)
- p 9. Méthodologie d'élaboration
- p 11. Synthèse du diagnostic de territoire

### Enjeux et orientation

- p 14. Enjeux
- p 15. Axes stratégiques
- p 16. Principaux leviers
- p 17-18. Actions à venir
- p 19. Calendrier de mise en oeuvre



# Contexte et démarche



## Contexte

La loi du 21 décembre 2021 affirme le rôle prépondérant des bibliothèques départementales dans le soutien à la lecture publique :

Art. L. 330-2. : Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :

« 1° De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;

« 2° De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;

« 3° De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;

« 4° De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;

« 5° D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'Assemblée Départementale. »

## 2022-2023 : Elaboration de Côte-d'Or Lecture

Depuis plusieurs années, la Médiathèque Côte-d'Or a fait évoluer son offre de service afin de s'adapter aux besoins du réseau départemental : création de la mission des référents uniques de territoire, développement d'un projet numérique ambitieux, proposition d'un service de réservations, délocalisation des formations et diversification des thématiques et des formats...

Afin d'améliorer l'accompagnement de l'ensemble de ses partenaires et d'apporter un soutien accru au développement de la lecture publique sur son territoire, le Département de la Côte-d'Or a élaboré Côte-d'Or Lecture selon une méthode participative.

Cette stratégie, qui définit à la fois le cadre d'intervention du Département mais aussi les grandes orientations pour la lecture publique en Côte-d'Or à l'horizon 2028, constitue un outil de dialogue avec les collectivités du réseau départemental ainsi que tous les partenaires de la Médiathèque Côte-d'Or.



Le festival

# Coup de Contes

en Côte-d'Or



## *La Médiathèque Côte-d'Or* **au service de la lecture publique en Côte-d'Or**

Compétence obligatoire et affirmée depuis la loi du 21 décembre 2021, la politique de lecture publique départementale est déclinée par la Médiathèque Côte-d'Or qui anime le réseau des lieux de lecture. Elle intervient auprès de communes de moins de 10 000 habitants soit, de façon indirecte, auprès de 694 communes qui représentent 63 % de la population du département.

### **LA MÉDIATHÈQUE CÔTE-D'OR C'EST :**

#### **UN CENTRE DE RESSOURCES**

En apportant aux lieux de lecture des ressources variées et actualisées : livres, livres-audio, CD, DVD, ressources numériques, outils d'animation...

#### **DES FORMATIONS**

En formant les acteurs de la lecture publique (salariés et bénévoles)

#### **DES ACTIONS CULTURELLES**

En organisant des événements culturels sur les territoires

#### **DES ANIMATIONS ET DE LA GESTION**

En accompagnant les professionnels pour animer et gérer leur équipement

#### **DES AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES**

En apportant une expertise et un soutien financier pour le développement des bibliothèques du réseau



### **Qu'est-ce que la lecture publique ?**

On entend par lecture publique l'accès et la médiation vers l'ensemble des connaissances (littéraires, scientifiques, vie pratique, loisirs...) sous leurs différentes formes (papier, numérique, conférences, actions culturelles...).

**Par ce soutien le Département mutualise les forces et les ressources et ainsi contribue à une dynamique culturelle au service des Côte-d'Oriens.**

# Contrat Départemental Lecture (CDL)

Le dispositif Contrat Départemental Lecture est destiné à accompagner les départements dans la mise en oeuvre de leur politique de lecture publique . A ce titre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) accompagne le Conseil Départemental pour la période 2021-2023.

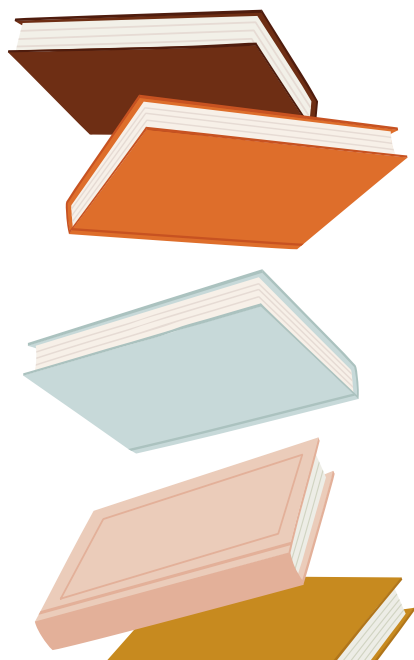
3 axes ont été définis pour 3 ans :

**AXE 1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL EN RÉSEAU**

**AXE 2 : FAVORISER L'ACCÈS AUX RESSOURCES POUR TOUS LES PUBLICS**

**AXE 3 : ELARGIR L'OFFRE CULTURELLE ITINÉRANTE ET NOTAMMENT POUR LES PUBLICS DE L'EDUCATION NATIONALE**

- Des moyens financiers à parité entre l'Etat et le Département pour déployer les actions ciblées en accord avec les objectifs retenus.
- Un renouvellement du contrat pour 2024-2026 qui accompagnera la mise en oeuvre des fiches actions de Côte-d'Or Lecture.



## **Exemples d'actions menées dans le cadre du CDL :**

- *Diagnostic de territoire assorti d'une préfiguration de Côte-d'Or Lecture avec le cabinet ABCD*
- *Collections dans le domaine de l'édition adaptée : plus de 900 documents achetés*
- *Journée professionnelle en juin 2021 : « Vers une accessibilité de tous aux livres et à la lecture »*
- *Actions de formation : 10 sessions réalisées autour de la thématique « Lisons tous »*
- *Formation intra à destination des élus et des membres d'un réseau de bibliothèques*
- *Coaching personnalisé pour un réseau de bibliothèques pour mise en place d'un espace « Facile à Lire »*
- *Elargissement de l'offre culturelle pour les trois festivals de la MCO : 12 spectacles ou concerts supplémentaires*



# Méthodologie d'élaboration de Côte-d'Or Lecture

L'état des lieux et les préconisations faits à la suite du diagnostic ont été réalisés de façon participative durant l'année 2021 entre le service de la Médiathèque Côte-d'Or et un cabinet d'ingénierie culturelle (ABCD), en lien avec le réseau départemental de lecture publique et les partenaires de la MCO.

Il a été réalisé en plusieurs étapes :

## **CO-CONSTRUCTION**

avec le réseau et les partenaires



## **ECHANGE**

au sein de l'équipe MCO sur les différents scénarii



## **VALIDATION**

des différentes étapes par un comité de pilotage  
(élue en charge de la culture,  
Directeur Action Médico-sociale Territorialisée,  
équipe encadrement MCO, DRAC)



## **ADOPTION**

par l'Assemblée Départementale  
d'une préfiguration  
de la stratégie en mars 2022  
et de Côte-d'Or Lecture en juin 2023

## *Elaboration du diagnostic*

### **Janvier 2021 : une journée de travail collectif avec l'équipe de la MCO**

**Diagnostic partagé** des missions et actions du service et analyse de l'offre de lecture publique sur le territoire départemental.

#### **Entretiens (sur site et à distance) avec :**

un panel de bibliothèques représentatives du réseau, un panel d'élus communaux, intercommunaux et départementaux, les services du Département partenaires (Service Culture, Service Aide aux Collectivités, Agences Solidarités Côte-d'Or...), et les partenaires institutionnels (DRAC, Agence Livre et Lecture).

## *Elaboration des préconisations*

### **Mai 2021 : un atelier participatif avec l'équipe MCO**

benchmark auprès d'autres bibliothèques départementales sur des thématiques ciblées : structuration du territoire, développement des projets en lien avec des publics cibles, modalités de desserte des bibliobus et élaboration de propositions adaptées au territoire de la Côte-d'Or.

### **Juin/juillet 2022 : ateliers avec le réseau et les partenaires**

sur les propositions de préconisations sur les thématiques :

- **Desserte et accompagnement du réseau**
- **Publics éloignés**
- **Aides financières**



## Synthèse du diagnostic de territoire



- **5 communes** de plus de 10 000 habitants
- **15 communes** de plus de 5 000 habitants
- Une **population en augmentation**
- Une **population vieillissante**
- Un **taux de chômage et de pauvreté inférieur** à la moyenne nationale

### Portrait

#### de la lecture publique en Côte-d'Or en 2021



- **68 % des lieux de lecture** reposent uniquement sur l'implication des bénévoles

• **2 bibliothèques sur 5** fonctionnent sans personnel formé

- **Taux d'inscription inférieur** à la moyenne nationale et des marges de progression pour développer les publics



- **80 % des lieux de lecture** ouvrent moins de 5h par semaine

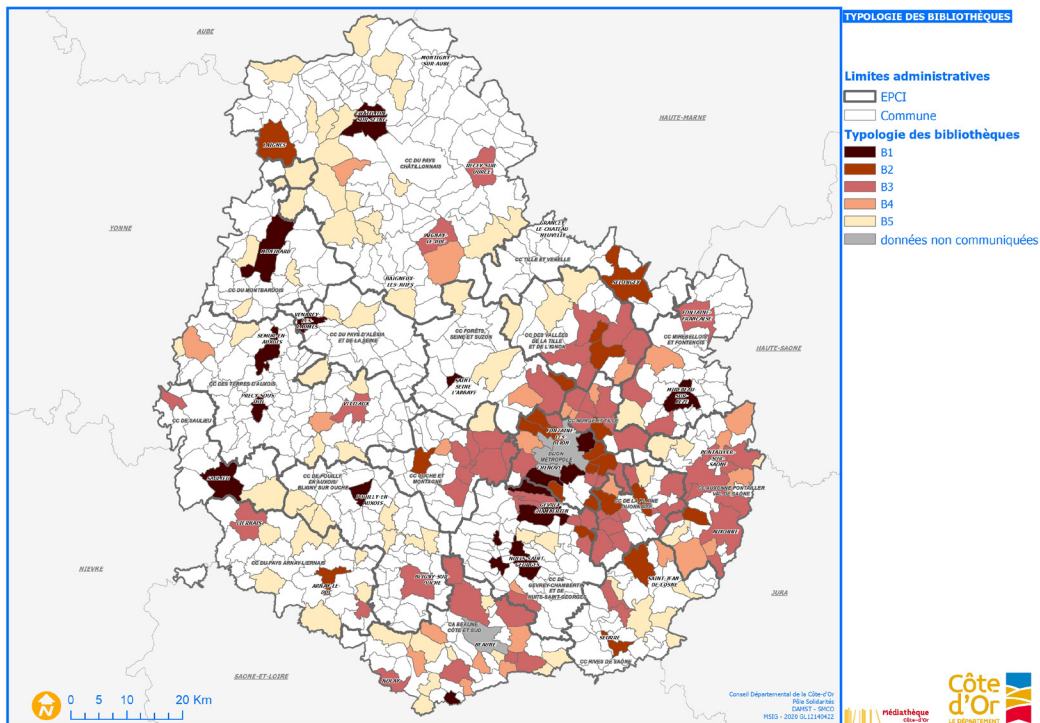
• **Des volumes documentaires satisfaisants** mais une offre à diversifier

- En France et en Côte-d'Or, les bibliothèques sont **le premier équipement culturel de proximité**



- **244 lieux de lecture** accompagnés par la MCO

# Carte de la lecture publique en Côte-d'Or



Carte établie sur les données statistiques Neoscrib 2021

Les 19 EPCI de Côte-d'Or sont dotés d'un équipement de lecture structurant (niveau A ou B). Mais la structuration à l'échelle intercommunale doit encore se développer. Un maillage dense autour de la métropole dijonnaise et sur l'est du département en lien avec la répartition géographique de la population.

## La Côte-d'Or compte plusieurs équipements récemment construits ou rénovés et de nombreux projets sont en cours



Médiathèque Jacques Prévert  
Montbard



Bibliothèque  
de Grancey-le-Château



Médiathèque Henri Vincent  
Genlis

# Enjeux et orientations

## Enjeux

98 % des communes de Côte-d'Or comptent moins de 5 000 habitants. Parmi ces communes, certaines ne peuvent consacrer les moyens humains et financiers nécessaires à un service public suffisamment ouvert et diversifié.

Ainsi, il apparaît indispensable de renforcer le soutien du Département pour accompagner les collectivités et apporter une attention particulière aux territoires ruraux.

### **PROPOSER DES LIEUX ATTRAYANTS, VIVANTS ET FAVORISANTS LE LIEN SOCIAL**

Poursuivre l'aide à l'investissement pour rendre les lieux de lecture attractifs et animés.

S'appuyer sur les coopérations entre collectivités pour faire progresser l'offre de service au niveau qualitatif : horaires d'ouverture, diversité des collections, animations et action culturelle...

### **PROFESSIONNALISER LES BIBLIOTHÉCAIRES**

Renforcer la qualification des professionnels et des bénévoles et les accompagner dans l'évolution de leurs missions.

Accompagner les collectivités pour développer le recrutement de salariés formés.

### **ALLER VERS LES PERSONNES ISOLÉES ET/OU ÉLOIGNÉES DE LA LECTURE**

Soutenir les actions d'élargissement des publics menées par les bibliothèques du territoire.  
Impulser des projets auprès de publics prioritaires.

### **ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES EN DÉVELOPPANT LES MISSIONS DES RÉFÉRENTS DE TERRITOIRE**

Soutenir les bénévoles et les salariés en développant l'accompagnement sur mesure (visites techniques, formations, conseils...).  
Animer les territoires à l'échelle intercommunale.



## Axes stratégiques

### **AXE 1 - AMÉLIORER L'ÉQUITÉ D'ACCÈS À LA LECTURE PUBLIQUE POUR TOUS LES TERRITOIRES EN S'APPUYANT SUR UNE STRUCTURATION DU RÉSEAU**

Un éloignement géographique pour certaines zones du territoire, une offre de service difficile à maintenir : des coopérations entre collectivités qui peuvent permettre de remédier à une baisse de l'offre de service (coopération en matière de recrutement, de circulation des collections...).

Un plan d'actions spécifiques pour améliorer le maillage territorial des bibliothèques : adaptation de la desserte documentaire, appui à la structuration intercommunale des lieux de lecture et l'élargissement du réseau, mise à jour des conventions, évolution de l'organisation de la MCO...

### **AXE 2 - APPUYER LA MONTÉE EN QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE**

Pour faire progresser l'offre de lecture publique en Côte-d'Or de façon qualitative, plusieurs actions seront déployées :

- Adaptation du guide des aides
- Accompagnement des projets d'action culturelle au sein des bibliothèques
- Renforcement de l'accompagnement des bénévoles et des salariés : conseils, visites de suivi et visites techniques...
- Poursuite de l'organisation de formations et de temps de rencontres sur les territoires
- Incitation à la professionnalisation des équipes

### **AXE 3 - OFFRIR AUX PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS UN ACCÈS À LA LECTURE PUBLIQUE**

Afin de permettre aux publics éloignés de la lecture de bénéficier d'actions adaptées, la MCO soutiendra des projets auprès des publics prioritaires en s'appuyant sur les structures locales.

A titre d'exemple : engagement sur le dispositif « Premières pages » pour les 0-3 ans, accompagnement des lieux de lecture pour développer les actions à destination des personnes âgées (portage à domicile, organisation d'ateliers numériques, proposition de collections adaptées...).



## Principaux leviers

### **DESSERTE ADAPTÉE AUX BESOINS**

La fiche action n° 1, Adapter la desserte documentaire en fonction de la typologie et des besoins de chaque lieu, prévoit cinq actions qui feront évoluer l'apport des collections au sein des lieux de lecture.

### **STRUCTURATION DU RÉSEAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

La fiche action n° 2 prévoit plusieurs leviers pour accentuer le travail en coopération à l'échelle d'un territoire : sensibilisation des élus communaux et intercommunaux, accompagnement technique et financier des communes, aides financières incitatives...

### **DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS ET DE LEUR MÉDIATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS**

La MCO poursuit l'enrichissement de ses collections (collections adaptées, ressources numériques, outils d'animation...) et accompagne le réseau et les partenaires qui empruntent ces ressources pour en faire la médiation auprès de leurs usagers.

### **DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSIONNALISATION**

La fiche action n°4 prévoit de renforcer la formation des bibliothécaires salariés et bénévoles au moyen d'actions complémentaires. Cette action permettra à la fois de continuer à proposer des formations délocalisées, des formations à un niveau expert, mais également des formations sur mesure pour les membres d'un réseau déjà constitué ou à venir.

### **NOUVELLES CONVENTIONS**

La fiche action n° 7 prévoit l'établissement de nouvelles conventions avec les collectivités partenaires qui définiront les modalités de fonctionnement entre le Département et les collectivités membres du réseau départemental de lecture publique.

### **EVOLUTION DES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR LA LECTURE PUBLIQUE**

La fiche action n° 8 prévoit l'actualisation du guide des aides en instaurant de nouveaux programmes destinés à renforcer les coopérations à l'échelle d'un territoire mais également en apportant un soutien accru aux collectivités qui créent des postes dédiés à la lecture publique.

### **NOUVELLE TYPOLOGIE POUR LES BIBLIOTHÈQUES**

Cette nouvelle typologie permet à la fois de valoriser les établissements et les équipes au-delà de la question des moyens mais également de constituer un levier en vue de l'amélioration qualitative de l'offre de service sur les territoires.



# Actions à venir

## AXE 1 : AMÉLIORER L'ÉQUITÉ D'ACCÈS À LA LECTURE PUBLIQUE POUR TOUS LES TERRITOIRES EN S'APPUYANT SUR UNE STRUCTURATION DU RÉSEAU

### Fiche Action 1 : Adapter la desserte documentaire en fonction de la typologie et des besoins des lieux de lecture

- Action 1.1 : Proposer un nouveau service : « BibAccès »
- Action 1.2 : Renforcer la fréquence de la navette des réservations
- Action 1.3 : Moduler la fréquence des Choix Sur Place (CSP) pour les bibliothèques de niveau A à D
- Action 1.4 : Moduler la desserte bibliobus
- Action 1.5 : Adapter la desserte des dépôts scolaires et des prêts directs

### Fiche Action 2 : Appuyer la structuration intercommunale de la lecture publique

- Action 2.1 : Accompagner le dialogue avec les élus municipaux et intercommunaux autour de la prise de compétence lecture publique par l'intercommunalité
- Action 2.2 : Soutenir la structuration intercommunale en étant co-signataire des Contrats Côte-d'Or Lecture
- Action 2.3 : Apporter un appui financier
- Action 2.4 : Organiser des cafés-bibliothèques pour favoriser l'interconnaissance
- Action 2.5 : Favoriser la collaboration entre les lieux de lecture

### Fiche Action 3 : Intégrer dans le réseau départemental, les communes de plus de 10 000 habitants, via une offre spécifique

- Action 3.1 : Définir l'offre de service la plus pertinente pour ces communes

## AXE 2 : APPUYER LA MONTÉE EN QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE

### Fiche Action 4 : Renforcer la formation des bibliothécaires et des bénévoles

- Action 4.1 : Continuer à délocaliser des formations et à adapter le niveau aux participants
- Action 4.2 : Développer des formations sur mesure à l'échelle d'une intercommunalité
- Action 4.3 : Poursuivre l'ouverture des formations aux travailleurs médico-sociaux et aux partenaires

### Fiche Action 5 : Renforcer l'accompagnement territorial des bibliothèques

- Action 5.1 : Développer le temps sur place des référents de territoire
- Action 5.2 : Développer l'analyse de chaque intercommunalité

## AXE 3 : OFFRIR AUX PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS UN ACCÈS À LA LECTURE PUBLIQUE

### Fiche Action 6 : Mettre en place un programme d'actions en direction des publics éloignés

- Action 6.1 : Encourager le développement du portage à domicile
- Action 6.2 : Développer le prêt de collections adaptées
- Action 6.3 : Mobiliser les dispositifs nationaux proposés par la DRAC

## AXES 1 ET 2

### Fiche Action 7 : Etablir des conventions avec les collectivités partenaires

- Action 7.1 : Conventionner avec les intercommunalités qui ont une compétence lecture publique ou un équipement de lecture publique
- Action 7.2 : Déployer des conventions pour les communes partenaires de la MCO
- Action 7.3 : Conventionner avec les communes de + de 10 000 habitants

## AXES 1, 2 ET 3

### Fiche Action 8 : Faire évoluer le guide des aides

- Action 8.1 : Revoir les plafonds et les taux des aides à l'investissement
- Action 8.2 : Modifier certaines aides existantes
- Action 8.3 : Créer une aide à la création de réseau ou pour le renforcement d'un réseau
- Action 8.4 : Soutenir la création de poste
- Action 8.5 : Soutenir le développement de l'action culturelle dans les bibliothèques du territoire

### Fiche Action 9 : Faire évoluer l'organisation de la MCO pour la mise en œuvre de Côte-d'Or Lecture

- Action 9.1 : Développer les interventions directes sur le terrain
- Action 9.2 : Réorganiser les locaux de la MCO pour faciliter l'accueil du réseau
- Action 9.3 : Mettre en adéquation les missions et les profils de poste
- Action 9.4 : Equilibrer les lignes budgétaires



## *Calendrier de mise en œuvre*



### **2023**

- Etude de faisabilité pour la nouvelle organisation de la desserte documentaire
- Mise en place du soutien financier aux Contrats Côte-d'Or Lecture
- Réflexion sur la refonte du guide des aides
- Communication auprès du réseau

### **2023 à 2028**

- Poursuite des visites de suivi et des visites techniques au sein des lieux de lecture
- Poursuite des délocalisations de formations et de l'ouverture aux travailleurs médico-sociaux et aux partenaires
- Poursuite des rencontres intercommunales (cafés-bibliothèques)
- Poursuite de l'enrichissement des collections adaptées et des actions « Lisons tous » pour les publics prioritaires

### **2024**

- Mise en œuvre des nouvelles modalités de desserte
- Application du nouveau guide des aides pour la lecture publique
- Déploiement progressif des nouvelles conventions
- Prospection pour le développement du portage à domicile

### **2026-2027**

- Phase d'évaluation des actions



**Pôle Solidarités**  
**Service Médiathèque Côte-d'Or**  
ZAE Capnord - 10 rue de la Redoute  
21850 SAINT-APOLLINAIRE  
Tél. : 03 80 63 27 31  
Courriel : [mediatheque@cotedor.fr](mailto:mediatheque@cotedor.fr)  
Site Internet : <http://mediatheque.cotedor.fr>